

Binit

L'an 1690 le 12 iour de iuin apres auoir
 en 3. dimanches entre iehan actin de la paroisse de
 turgny et entre iulienne Locut de la paroisse de cour
 sans quil y ait eu aucun sup. Schitment et sur
 de cour soussigné au rebre leur mariage en mon
 eglise en presence de yonnet godau yonnet adin et
 • pères coutier tismooingé qui ont signé à la
 • parité ont tant marqué qui signe

L'an auy de iuin 1690
 de iulienne Locut
 + marquis
 J. X. M. C. O. S. T. E. R. S.